



L'incubateur des maisons d'édition émergentes

En 2025, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture souhaite accompagner les maisons d'édition dans leurs premières années d'activité grâce à un parcours d'ateliers professionnalisants. Financé par la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat de filière Livre, l'incubateur se déploiera d'avril à décembre 2025. Participation gratuite selon certains critères de référencement et candidature jusqu'au 24 janvier 2025.

Un parcours pour consolider les modèles économiques des jeunes maisons

Dans le prolongement des ambitions du Contrat de filière Livre, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture souhaite soutenir le développement des jeunes maisons d'édition de la région dans le cadre d'un parcours professionnalisant abordant plusieurs aspects essentiels de l'édition : gestion comptable et éditoriale, droit de l'édition, stratégie et coordination éditoriales, positionnement graphique et commercial.

D'après les données économiques du baromètre de l'économie du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 25% des maisons d'édition ont été créées il y a moins de 10 ans. Les premières années de création peuvent fragiliser leurs résultats économiques pour de multiples causes : manque d'appréciation des flux retours, un stock qui pèse sur le bilan comptable, des retards à la publication, une part importante du temps dévolu à la logistique, etc. Autant d'éléments qui peuvent mener à revoir ses pratiques et faire évoluer son modèle économique.

Sept ateliers professionnalisants avec des experts-métiers

Important :

Le nombre de places étant limité, nous privilégierons les candidatures des éditeurs et éditrices s'engageant sur la majeure partie des ateliers.

Les ateliers et le lancement auront lieu dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, à Lyon, excepté pour le webinaire "Optimiser son référencement".

- **Atelier n°1 : Gérer sa comptabilité et son CEP**
Les bases de la gestion comptable et éditoriale
Jeudi 3 et vendredi 4 avril 2025 (2 journées)
David Demartis, gérant des Editions du murmure et consultant pour l'agence *Caractères masqués*.
- **Atelier n°2 : Connaître les fondamentaux du droit de l'édition**
Les bases du droit d'auteur - les clauses du contrat d'édition - les points d'attention
Mercredi 14 mai 2025 (1 journée)
Maître Simon Rolin, avocat en propriété intellectuelle.
- **Atelier n°3 : Construire sa ligne éditoriale**
Conseils éditoriaux, cadencier, développement à 5 ans
Jeudi 19 juin 2025 (1 journée)
Sabrina Arab, consultante pour *Book The Future*.
- **Atelier n°4 : Positionner sa marque**
Identité graphique et marketing
Mercredi 10 septembre 2025 (1 journée)
Claire Fauvain, graphiste et illustratrice indépendante.
- **Atelier n°5 : Concevoir et fabriquer un livre éco-responsable**
En partenariat avec la mission écologie du livre.
Diminuer l'impact environnemental de sa production
Jeudi 11 septembre 2025 (1 journée)
Benoît Moreau, consultant *Axiales*.
- **Atelier n°6 : Optimiser son référencement**
En partenariat avec Sophie Salmon, secrétaire générale de La *CLIL*.
Un webinaire pour communiquer sur les bonnes pratiques portées par l'association
Jeudi 13 novembre 2025, en ligne (1 matinée).*
- **Atelier n°7 : Organiser sa commercialisation**
Coordination éditoriale - outils marketing et gestion commerciale
Vendredi 5 décembre 2025 (1 journée)
Sabrina Arab, *Book the future*.

Participation gratuite sur candidature : dépôt des demandes jusqu'au 24 janvier 2025

- Prérequis
La structure doit répondre aux 5 critères d'éligibilité ci-dessous :
 - Le siège social est situé en Auvergne-Rhône-Alpes.
 - La maison d'édition a au moins un exercice budgétaire et a été créée après 2018.
 - Avoir une activité régulière avec un rythme de publication supérieur ou égal à 1 titre par an.
 - Chaque publication dispose d'un EAN.
 - Les publications sont à compte d'éditeur et la structure propose aux auteurs des contrats d'édition.

- Dépôt des candidatures jusqu'au 24 janvier 2025 :
Complétez le [formulaire en ligne](#) pour déposer votre candidature.

Pour toute question, merci de prendre contact avec Lucie Gentile Mazet, responsable du pôle économie du livre : l.gentile@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org.

Dernière édition : 13 mars 2025 à 12:21
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/edition/aides-et-accompagnement-pour-l-edition/l-incubateur-des-maisons-d-edition-emergentes>